

**ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LA RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF**



ASSOCIATION FRANÇAISE
POUR LA RECHERCHE EN DROIT ADMINISTRATIF
158 rue Saint-Jacques 75005 Paris

Procès-verbal du Conseil d'administration du 03 juin 2021

Le jeudi 3 juin 2021, à 17h30, Amphi David – Université d'Aix-en-Provence, le conseil d'administration de l'Association française pour la recherche en droit administratif, nouvellement élu à la suite de l'Assemblée générale réunie le même jour dans le même lieu, a tenu sa première réunion.

Election des membres du bureau.

Suite à l'Assemblée générale du 16 juin 2016, le nouveau conseil d'administration de l'Association est composé des membres suivants :

1. Monsieur François Blanc, professeur à l'Université Paris II Panthéon-Assas ;
2. Madame, Caroline Chamard-Heim, professeur à l'Université Jean-Moulin Lyon III ;
3. Monsieur Nicolas Chiffлот, professeur à l'Université de Strasbourg ;
4. Madame Delphine Costa, professeur à l'Université Aix-Marseille ;
5. Monsieur Charles-André Dubreuil, professeur à l'Université Clermont-Auvergne ;
6. Monsieur Gweltaz Eveillard, professeur à l'Université Rennes 1 ;
7. Monsieur Jean-François Giacuzzo, professeur à l'Université Toulouse-Capitole ;
8. Madame Anne-Laure Girard, professeur à l'Université de Poitiers ;
9. Madame Pascale Idoux, professeur à l'Université de Montpellier ;
10. Madame Anne Jacquemet-Gauché, professeur à l'Université Clermont-Auvergne ;
11. Monsieur Mickaël Lavaine, maître de conférences à l'Université de Bretagne occidentale ;
12. Madame Tiphaine Le Yoncourt, maître de conférences à l'Université Rennes 1 ;
13. Madame Anna Neyrat, maître de conférences à Sciences Po Bordeaux ;
14. Monsieur Sylvain Niquège, professeur à l'Université de Bordeaux ;
15. Monsieur Olivier Renaudie, professeur à l'Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

Etaient présents l'ensemble des membres, à l'exception de M. Olivier Renaudie, excusé.

Conformément à l'article 9 des statuts de l'Association, le Conseil d'administration doit se réunir dans la foulée de son élection afin de pourvoir à l'élection du bureau de l'Association, lequel comprend un président, professeur des universités, deux vice-présidents, un secrétaire général et un trésorier. Cette élection se fait, parmi les membres du conseil d'administration, à bulletin secret. Son résultat sera rendu public au plus tard le lendemain matin au début de la seconde journée du colloque.

Ont été élus, à l'unanimité des présents :

Pascale Idoux, Présidente de l'AFDA ;
Delphine Costa et Anne-Laure Girard, Vice-présidentes de l'AFDA ;
François Blanc, Trésorier de l'AFDA
Charles-André Dubreuil, Secrétaire général de l'AFDA.

La séance est levée à 18h.

Pascale Idoux
Présidente de l'AFDA